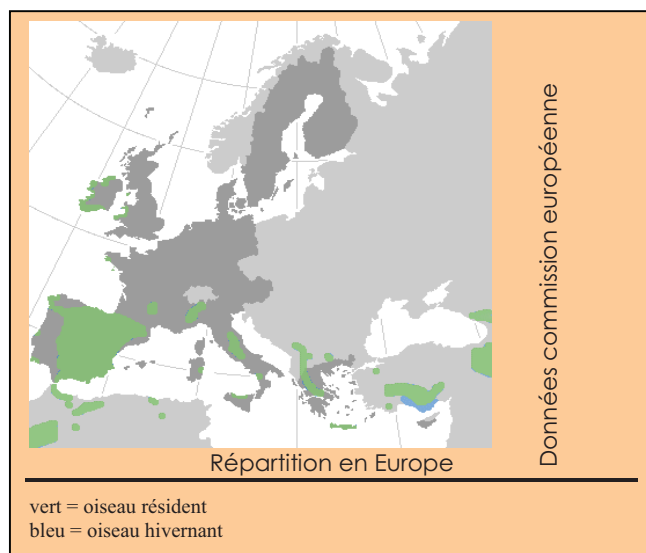


STATUT REGLEMENTAIRE ET DE CONSERVATION

Annexe(s) directive Oiseaux :	Annexe I (CEE/79/409) Inscrite à l'arrêté du 16 novembre 2001 (JORF 07/02/2002).
Annexe(s) directive Habitats :	Sans objet
Protection nationale :	Oui, arrêté du 17 avril 1981.
Conventions internationales :	Convention de Berne : annexe II
Livres rouges :	En Europe : Vulnérable, catégorie SPEC 3 En France : A Surveiller, catégorie CMAP5
Statut taxonomique	Pas de statut taxonomique particulier
Plan national d'action ou de restauration	Pas de plan d'action ou de restauration
Tendances des populations :	National : stable Européen : stable

**GENERALITES****Description de l'espèce**

De la famille des Corvidés, le Crave à bec rouge mesure de 39 à 40 cm pour une envergure allant de 76 à 80 cm. Son plumage est de couleur bleu-noir avec des reflets verts sur les ailes, un bec rouge recourbé et des pattes rouges. Il pèse en général entre 280 et 360 gr. Il arrive qu'on le confonde à distance avec le Chocard à bec jaune dont le bec est plus petit. Le jeune crave a le bec de couleur jaune orangé et son plumage est plus terne que celui des adultes. Dans tous les cas les ailes du crave sont plus digitées que celles des autres espèces (chocard, choucas). On ne remarque pas de dimorphisme sexuel entre les mâles et les femelles.

Ecologie générale de l'espèce

Alimentation : Le Crave à bec rouge se nourrit d'invertébrés terrestres, principalement de fourmis, insectes et larves. Il peut aussi consommer des baies et des graines en hiver.

Démographie : Le nid du Crave à bec rouge est une structure volumineuse et lâche faite de rameaux et de racines, liés par de la boue. Le nid est tapissé de matériaux doux comme la laine et les poils. Il est situé dans des crevasses dans la roche, ou dans des cavités, ou sur les corniches des falaises, ou encore sur des structures, mais aussi dans des grottes en montagne. Les deux parents prennent part à la construction du nid. La femelle dépose une seule ponte, entre mars et mai, 3 à 5 œufs chamois clair, crèmes ou verts, avec des marques variées brunes et grises. L'incubation dure de 17 à 23 jours, et la femelle commence à couvrir dès le premier œuf pondu. Les poussins sont nidicoles et élevés par la femelle pendant les dix premiers

jours. Quand les jeunes atteignent l'âge de 5 à 7 jours, le mâle commence à les nourrir avec la femelle en régurgitant des invertébrés. Quand les jeunes ont leur plumage complet, au bout de 38 jours environ, ils s'abritent dans des caches individuelles dans le voisinage, et s'élancent hors de leur cachette avec beaucoup de bruit pour être nourris par les parents. Une semaine plus tard, les jeunes suivent les adultes et apprennent à se nourrir eux-mêmes. Ils deviennent indépendants un mois plus tard, mais ils restent dans le groupe familial jusqu'à la prochaine saison de reproduction. Les jeunes peuvent aider leurs parents à élever les jeunes de la couvée de l'année suivante. Ils atteignent leur maturité sexuelle à l'âge de deux ou trois ans. La survie adulte est forte chez cette espèce qui a peu de prédateurs.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Accouplements												
Parades nuptiales												
Ponte												
Couvaison												
Écllosion												
Élevage du jeune												
Envol du jeune												

Cycle de reproduction du Crave à bec rouge.

Etat des populations

Historique : La régression de la population du Crave à bec rouge est estimée de l'ordre de 90 %, ces dernières décades. L'espèce est menacée principalement par la modernisation de l'élevage, le développement du tourisme de montagne et les reboisements. Les changements intervenus dans l'élevage et la transformation des pâturages ont entraîné la disparition des insectes vivant aux côtés du bétail, dont se nourrissent ces oiseaux, provoquant ainsi leur déclin.

Etat des populations : En France, hormis le reliquat de l'ancienne population littorale, réduite à 30 couples en Bretagne et dont 10 à 13 vivent à Ouessant, la grosse majorité des effectifs occupe les massifs montagneux du Sud du pays. Les données de l'inventaire ZICO font état d'une trentaine de zones, réparties sur l'ensemble de l'aire de répartition du Crave à bec rouge, qui totalise entre 1000 et 3000 couples ce qui représente vraisemblablement la grande majorité de la population française nicheuse.

L'équilibre démographique de cette population peut être considéré comme sensible, voire vulnérable dans certains secteurs notamment dans les Pyrénées.

La France, en accueillant environ 25 % de la population européenne qui est évaluée à environ 15000 couples, porte une certaine responsabilité dans la survie de cet oiseau.

	Europe de l'Ouest	France	Alpes	Pyrénées (versant français)
Nombre de couples	12200-17400	1000-3500	> 1500	> 500

STATUT SUR LE SITE

Valeur sur le site

Position du site dans l'aire de répartition de l'espèce : centrale pour le massif pyrénéen. La population des Pyrénées correspond à une population isolée au Sud de l'Europe

Date d'observation la plus récente : 2006

Date d'observation la plus ancienne connue : l'espèce est connue sur le site depuis au moins le début des années 1970

Origine des données : PNP principalement, Nature Midi-Pyrénées.

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : sédentaire.

Abondance sur le site Natura 2000 : 15 à 20 couples connus sur le site.

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : importance moyenne pour le massif pyrénéen, faible importance au niveau national.

Tendance d'évolution des populations : stable.

Synthèse globale sur l'état de conservation : bon état de conservation.

Habitats de l'espèce sur le site

Habitat général: Le Crave à bec rouge se reproduit en haute montagne et sur les falaises côtières avec des pâturages adjacents où l'herbe est courte. On le trouve aussi dans les zones herbeuses et cultivées comprenant des roches escarpées.

Habitats sur le site

Habitats de reproduction : « falaises » (62.1), en bon état de conservation sur le site.

Habitats d'alimentation : « pelouses » (36), en bon état de conservation sur le site (quelques menaces de fermeture locales); « landes » (31), en bon état de conservation sur le site (quelques menaces de fermeture locales).

Ressources trophiques : En l'état actuel de nos connaissances, il ne semble pas que les ressources trophiques soient limitantes sur le site. On peut toutefois estimer que, sur certaines zones, la forte diminution observée des Orthoptères ou des Coléoptères coprophages pourrait être un problème (à évaluer).

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Menaces liées au fonctionnement démographique de l'espèce : en dehors du fait que les colonies de reproducteurs sont souvent de faible taille dans le massif pyrénéen, l'espèce ne semble pas actuellement en danger au plan démographique du fait de l'existence d'une population non reproductrice flottante importante.

Menaces potentielles :

- Déprise pastorale avec baisse du chargement ovins et bovins entraînant une fermeture progressive du milieu et donc une baisse des ressources trophiques pour le Crave à bec rouge.
- Surpâturage entraînant une diminution des ressources trophiques.
- Perturbations du cycle reproducteur suite à la pratique de l'escalade.
- Diminution des ressources trophiques due aux produits de traitement sanitaire des troupeaux.

Menace avérée sur le site :

- Faiblesse des ressources trophiques (invertébrés terrestres liée à l'utilisation de certains produits sanitaires pour le traitement des troupeaux (à vérifier).

Présence d'infrastructure(s) pouvant être des menaces

Pas de problèmes de mortalité ou autre relevé par rapport à la présence d'infrastructures ou équipements sur le site.

Objectifs conservatoires sur le site

L'objectif sera **de conserver la population en lui assurant le maintien d'un potentiel trophique** correspondant à ses besoins.

- **Maintien du potentiel trophique de la zone en quantité et qualité** : maintien du pastoralisme avec innocuité des pratiques.
- **Maintien du potentiel reproducteur** : limitation des causes de dérangement.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Maintenir le bon état de conservation des pelouses et landes comme zones de chasse de l'espèce.
- Modifier les règles de traitement sanitaire des troupeaux pour limiter leur impact sur les invertébrés terrestres.

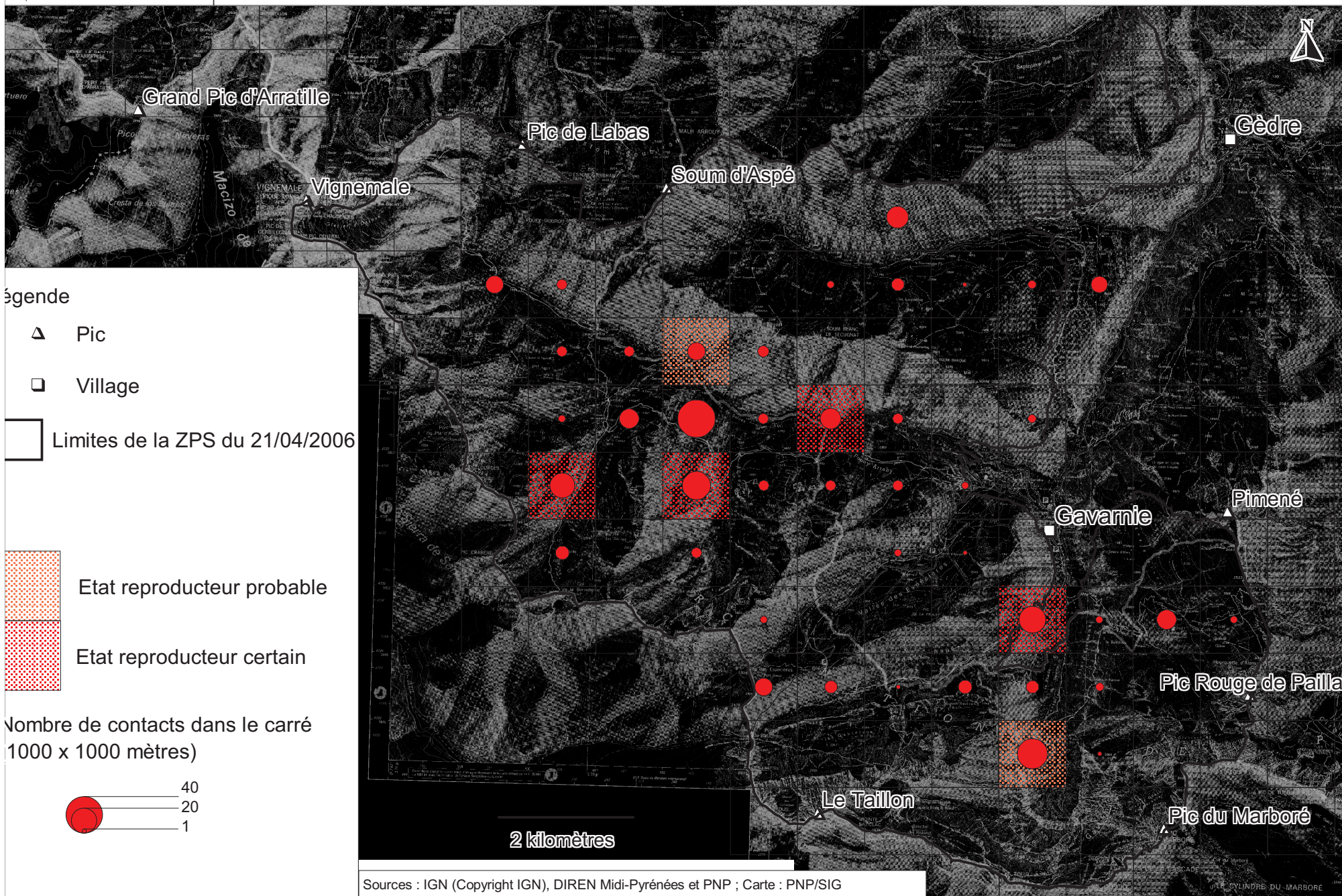
Actions envisagées sur le site en relation avec l'espèce

Action(s) :	Restauration de zones favorables à la Perdrix grise de montagne par entretien et brûlage dirigé sur les vallons d'Ossoue et Aspé
Fiche(s) Action :	HE1, priorité 1
Acteurs concernés	Pastoralisme, CSVB

Action(s)	Faisabilité de l'aménagement des pratiques de prophylaxie sanitaire des troupeaux et de leur impact sur les ressources trophiques des oiseaux
Fiche(s) Action	HE3, priorité 3
Acteurs concernés	Pastoralisme, CSVB, GDV, vétérinaires locaux
Action(s)	Lutter contre l'embroussaillage des bas de versant d'Ossoue
Fiche(s) Action	P4, priorité 1
Acteurs concernés	Pastoralisme, CSVB
Action(s)	Pérenniser ou développer la pratique de la fauche sur le plateau de Saugué
Fiche(s) Action	P1, priorité 1
Acteurs concernés	Pastoralisme, CSVB
Action(s)	Organiser le pâturage pour valoriser les secteurs hauts d'Ossoue
Fiche(s) Action	P5, priorité 1
Acteurs concernés	Pastoralisme, CSVB
Action(s)	Assurer un pâturage à long terme sur les quartiers ovins de l'estive d'Aspé
Fiche(s) Action	P6, priorité 1
Acteurs concernés	Pastoralisme, CSVB
Action(s)	Lutter contre la fermeture dans la partie basse de l'estive d'Aspé proche du plateau de Saugué
Fiche(s) Action	P7, priorité 1
Acteurs concernés	Pastoralisme, CSVB
Action(s)	Evaluation de l'efficacité des actions d'équipement des infrastructures et des aménagements /gestion des milieux
Fiche(s) Action	SE6, priorité 1
Acteurs concernés	PNP, DFC 65, Chasseurs barégeois, Nature Midi Pyrénées, ONF, ONCFS
Action(s)	Surveillance des présence et répartition des espèces du DOCOB
Fiche(s) Action	SE7, priorité 3
Acteurs concernés	PNP, FDC 65, Chasseurs barégeois, Nature Midi Pyrénées, ONF, ONCFS

Sources documentaires

- Parc national des Pyrénées – Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées (2005) – Document de référence « ZICO – ZPS Cirque de Gavarnie », projet d'extension de la ZPS FR731008, 177 p.
- Rocamora et Yeatmann-Berthelot (1999) – *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités*. Société d'Etudes Ornithologiques de France – Ligue pour la Protection des Oiseaux, 598 p.
- Tucker and Evans (1997) – *Habitats for birds in Europe. A conservation strategy for the wider environment*. Cambridge, BirdLife International (BirdLife Conservation series n° 6), 464 p.
- Maurin et Keith (1994) – *Inventaire de la faune menacée de France*. Eds Nathan, Muséum National d'Histoire Naturelle et Fond Mondial pour la Nature, 176 p.
- Yeatmann-Berthelot et Jarry (1994) – *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. Ed Société Ornithologique de France, 776 p.
- Joachim, Bousquet et Faure (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. Ed. AROMP – Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, 262 p.
- Hagemeijer and Blair (1997) – *The EBBC Atlas of European Breeding Birds: their distribution and abundance*. Ed Poyser, London, 920 p.
- Heath, Borggreve, Peet and Hagemeijer (2000) – *European bird populations : estimates and trends*. Cambridge, UK : BirdLife International (BirdLife Conservation Series n° 10), 160 p.
- Dubois, Le Maréchal, Oliosio, Yésou (2001) – *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, 398 p.



légende

▲ Pic

□ Village

▭ Limites de la ZPS du 21/04/2006

▨ Etat reproducteur probable

▨ Etat reproducteur certain

Nombre de contacts dans le carré
1000 x 1000 mètres)

